

UN RÉSEAU RECONNU

REPRÉSENTATIVITÉ 2017

- > La représentativité obtenue dans les 2 branches Travaux Publics et Paysage est l'aboutissement des efforts faits pour reconnaître les spécificités des ARTISANS des Travaux Publics et des Paysagistes
- > Dans le cadre d'une importante recomposition syndicale l'U2P dont la CNATP est membre est devenue la 1ère organisation patronale en nombre d'entreprises.
- > Cette représentativité patronale contribue à une meilleure reconnaissance de nos entreprises dans l'économie française à travers l'U2P.
- > La CNATP sera présente pour convaincre les pouvoirs publics de bâtir des lois et réglementation adaptées aux entreprises de proximités.



LA CNATP EN CHIFFRES

- > On compte en France **61179** entreprises de Travaux Publics et de Paysage **92.6%** de ces entreprises sont artisanales.
- > **91.74 %** des entreprises des Travaux Publics ont - **de 20** salariés.
- > **93.34 %** des entreprises du Paysage sont artisanales.

LA CNATP 74 LES OUTILS À DISPOSITION



La Coopérative Paysages et Jardins Services permet aux professionnels du paysage de faire bénéficier à leurs clients particuliers d'un crédit ou d'une réduction d'impôts de 50%, pour toutes les prestations rentrant dans le cadre du service à la personne



La coopérative TPES74 permet aux entreprises artisanales associées de mutualiser leurs moyens et leurs hommes



L'adhésion à **la charte de qualité pour l'Assainissement Non Collectif** constitue un engagement de l'entreprise dans un travail de qualité, de protection de l'environnement et apporte au client l'assurance des compétences et de savoir-faire

CNATP

Défendre

Promouvoir

Représenter

Chambre Nationale des Artisans
des Travaux Publics des Paysages
et activités annexes



Les artisans des Travaux Publics
et du Paysage



CNATP Haute-Savoie
8 rue du Baronnet
74000 ANNECY

04 50 66 55 05
accueil@cnatp74.org
http://www.cnatp74.org



DES FONDATIONS SOLIDES, DES VALEURS PARTAGÉES

VALEUR « METIERS »

La personnalisation de la production, l'adaptation aux évolutions dans un souci du respect des règles et des normes environnementales.

ECONOMIE HUMAINE

Entreprises à dimension humaine impliquées auprès de leurs salariés. Encourageant la formation et le maintien des savoir-faire.

LA PROXIMITE

Ancrage territorial important, des acteurs économiques locaux participant à l'aménagement du territoire.

LA TRANSMISSION

La transmission des savoir-faire à travers l'apprentissage et la formation continue



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNATP HAUTE-SAVOIE

Le conseil d'administration de la CNATP de Haute-Savoie est composé de 8 membres, dirigeants d'une entreprise artisanale.

AMADIO Jean-Pierre / Paysagiste à Evian
BLAIVE Robert / Travaux Publics à Chilly
CREPEL Jean-Pierre / Paysagiste à Chapeiry
DELACQUIS Luc / Paysagiste à Sallanches
HOLLARD Myriam / Paysagiste à Passy
ROYER-TORNEY Jean / Paysagiste à Injoux-Genisiat
TONETTI François / Travaux Publics à Sallanches
TRONCHET Didier / Travaux Publics à Cordon



LES 5 GRANDS SERVICES DE LA CNATP

SERVICE JURIDIQUE & SOCIAL

De l'information des conseils et une assistance sur la législation applicable à toute étape de la vie d'une entreprise artisanale

SERVICE EMPLOI ET FORMATION

Élaboration d'une offre de formation spécifique aux entreprises artisanales des Travaux Publics et du Paysage. Appui au recrutement

SERVICE QUALIFICATIONS

Accès aux appellations professionnelles, aux marques et labels
Conseil personnalisé et aide au montage de dossiers

SERVICE ENVIRONNEMENT

Conseil individualisé ;
Pour l'intégration de l'environnement dans les pratiques de l'entreprise.

SERVICE TECHNIQUE

Renseignement technique concernant l'application des règles et l'aide aux choix de solutions techniques.